

Marché de Prestations de Fournitures et de Services :

Consultation 2020_17102_0045

**Fêtes de Noël 2020 : Fourniture et Livraison de Colis Alimentaires et de Goûter pour la Mairie
des 1^{er} et 7^e Arrondissements – Alloti 2 Lots**

**CAHIER des CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES
(CCTP)**

ARTICLE 1 – Objet

Fêtes de Noël 2020, Fourniture et Livraison de Colis Alimentaires et de Goûters pour la Mairie des 1^{er} et 7^e Arrondissements de Marseille.

Le marché sera composé de 2 lots distincts :

Lot N° 1 : Colis Alimentaires de Noël 2020

Lot N° 2 : Goûters de Noël 2020 pour les enfants scolarisés

ARTICLE 2 - Descriptif

Lot N° 1 : Colis Alimentaires de Noël 2020

En 2018, la Mairie des 1^{er} et 7^e arrondissements avait offert un colis alimentaire composé des produits suivants :

- 1 bloc de foie gras de canard 90 grammes
- 1 plat principal , Mijoté de volaille à la crème de patate douce et magret fumet 350 grammes
- 1 sachet de croquants d'amandes 150 grammes
- 1 pâté au confit d'oignons de 220 grammes
- 1 assortiment de chocolats fins de 100 grammes
- 1 Cadeau Surprise (Planche à découper)
- 1 Bouteille de vin rouge IGP (Indication géographique protégée) de 37,5 cl

En 2019, la Mairie des 1^{er} et 7^e arrondissements avait offert un colis alimentaire composé des produits suivants :

- 1 bloc de foie gras de canard 90 grammes
- 1 plat principal , Mijoté de canard aux épices de Noël et sa garniture de légumes
- 1 sachet de mini-financiers 150 grammes
- 1 pâté gascon à l'armagnac et aux pruneaux d'Agen de 220 grammes
- 1 assortiment de chocolats fins de 100 grammes
- 1 Cadeau Surprise (Photophore)
- 1 Bouteille de vin rouge IGP (Indication géographique protégée) de 37,5 cl

Pour 2020, le colis alimentaire devra également contenir 7 produits alimentaires à connotation festive et basée sur le thème « produits du terroir du sud-ouest »

Pour autant, les substances et contenus des 3 produits mentionnés ci-après devront impérativement être différents de ceux proposés en 2019, à savoir :

- (1) 1 pâté gascon à l'armagnac et aux pruneaux d'Agen de 220 grammes
- (2) 1 plat principal , Mijoté de canard aux épices de Noël et sa garniture de légumes
- (3) 1 sachet de mini-financiers 150 grammes
- (4) Le cadeau surprise inclus dans le colis 2020 devra également être autre que le mug

Marché de Prestations de Fournitures et de Services :

Consultation 2020_17102_0045

Fêtes de Noël 2020 : Fourniture et Livraison de Colis Alimentaires et de Goûter pour la Mairie des 1^{er} et 7^e Arrondissements – Alloti 2 Lots (2018) et le photophore (2019)

In fine, le Colis 2020 sera composé, de manière générique, de :

- 1 bloc de foie gras de canard 90 grammes minimum
- 1 terrine ou pâté de 200 grammes (à l'exception des produits de la mer) (cf 1)
- 1 plat principal terroir en bocal en verre de 350 grammes minimum (cf 2)
- 1 assortiment de gâteaux à pâte molle de 150 grammes minimum (cf 3)
- 1 assortiment de chocolats fins de 100 grammes minimum
- 1 cadeau surprise (cf4)
- 1 Bouteille de vin 37,5 cl, adaptée et compatible au plat principal proposé

Les produits proposés dans le colis ne devront pas contenir de la viande de porc .

Le conditionnement des aliments sera proposé dans **une valisette en carton au décor de Noël, avec poignée de transport.**

Lot N°2 : Fourniture et livraison de goûters de Noël pour des enfants scolarisés

Le « goûter de Noël» des enfants, sera composé de diverses friandises et d'une boisson :

- Un père Noël en chocolat au lait de 10 cm de hauteur minimum
- Papillotes pralinées à base de chocolat au lait (3 minimum).
- Papillotes à base de pâtes de fruits (3 minimum).
- 2 sachets de bonbons mous.
- un jus de fruit 100 % pur fruit, issu de l'agriculture biologique.

Le conditionnement des aliments sera proposé dans **un sac en tissu réutilisable, au décor de Noël** et avec le logo de la Mairie du 1^{er} secteur en couleur, imprimé sur le dessus ou collé avec une étiquette.

Article 2.1 - Conditions particulières applicables aux 2 lots

Le prestataire évitera les chocolats à base de graisses animales, d'acides gras saturés, ou d'huile de palme.

La livraison devra correspondre très exactement aux échantillons et aux fiches techniques de chaque produit proposé dans l'offre.

Aucune substitution de produit équivalent ne sera admise.

Chaque denrée alimentaire sera aux normes européennes d'hygiène et comportera une **durée minimale de consommation de six mois**, non périssables à partir de la date de livraison.

Le prix unitaire des fournitures (colis et goûters) mentionné dans les Bordereaux de Prix, propres à chaque lot, comprendra l'insertion d'une carte de vœux/calendrier fourni(e) par la Mairie des 1^{er} et 7^{ème} Arrondissements.

La société titulaire du marché devra communiquer le nom du commercial responsable de la prestation.

Article 2.1.1 - Particularités pour le Lot N° 1

Marché de Prestations de Fournitures et de Services :

Consultation 2020_17102_0045

Fêtes de Noël 2020 : Fourniture et Livraison de Colis Alimentaires et de Goûter pour la Mairie des 1^{er} et 7^e Arrondissements – Alloti 2 Lots

Le conditionnement des aliments sera effectué dans **une valisette en carton** au décor de Noël avec poignée de transport.

Le prestataire devra apposer sur la valisette une **étiquette personnalisée**, avec le logo de la Mairie de Secteur. Cette dernière sera communiquée en fichier numérique de type Jpeg ou Pdf à la Mairie de Secteur.

Une **carte de vœux** sera également insérée, avec un calendrier de l'année 2020 au recto et un message de la Mairie 1&7 au verso.

Le modèle **sera élaboré, et imprimé par le prestataire**, la photo et le texte étant fournis par la Mairie. Cette dernière devra être insérée dans chaque valisette.

A titre indicatif, il est précisé que les commandes de colis alimentaires offerts aux Seniors à l'occasion des festivités de Noël 2019, ont avoisiné les 1350.

Article 2.1.2 - Particularités pour le Lot N° 2

Le conditionnement des aliments sera effectué dans **un sac tissu réutilisable**, au décor de Noël , et **adapté, en taille, au contenu**.

Le prestataire devra apposer sur le sac, une **étiquette personnalisée**, avec le logo de la Mairie de Secteur. Ce dernier lui sera communiqué par la Mairie de Secteur en fichier numérique de type Jpeg ou Pdf.

Une **carte de vœux** sera également insérée, avec un calendrier de l'année 2021 au recto et un message de la Mairie 1&7 au verso.

Le modèle **sera élaboré, et imprimé** par le prestataire, puis validé par la Mairie de secteur, la photo et le texte étant fournis par la Mairie. Cette dernière devra être insérée dans chaque sachet.

A titre indicatif, il est précisé que les commandes de goûters offerts aux enfants scolarisés dans le 1^{er} Secteur de Marseille à l'occasion des festivités de Noël 2020, ont avoisiné les 4 400.

ARTICLE 3 - Délais d'Exécution

Pour le Lot 1 : Colis Alimentaires de Noël 2020

La date de livraison est prévue le 23 Novembre 2020 en matinée. Elle sera, néanmoins, précisée et confirmée, au titulaire, par le Service Animation de la Mairie des 1^{er} et 7^e Arrondissements.

Pour le Lot 2 : Goûters de Noël 2020 pour les enfants scolarisés

La date de livraison est fixée le Lundi 30 Novembre 2020 à 7h. Elle sera, néanmoins, confirmée, au titulaire, par le service gestionnaire de la Mairie des 1^{er} et 7^e Arrondissements.

Marché de Prestations de Fournitures et de Services :

Consultation 2020_17102_0045

Fêtes de Noël 2020 : Fourniture et Livraison de Colis Alimentaires et de Goûter pour la Mairie des 1^{er} et 7^e Arrondissements – Alloté 2 Lots
Les dates pourront être réajustées et les lieux définitifs de réception seront notifiés au titulaire, par la Responsable gestionnaire de l'opération de la Mairie des 1^{er} et 7^e Arrondissements.

En tout état de cause, ces derniers relèvent du 1^{er} Secteur.

ARTICLE 4 - Livraison

Pour le Lot 1 : Colis Alimentaires de Noël 2020

La totalité de la livraison devra se faire sur l'équipement transféré «les Lices» - 12, Rue des Lices – 13 007 - de la Mairie des 1^{er} et 7^e Arrondissements.

Pour le Lot 2 : Goûters de Noël 2020 pour les enfants scolarisés

La totalité de la livraison devra se faire sur l'équipement transféré «les Lices» - 12, Rue des Lices – 13 007 - de la Mairie des 1^{er} et 7^e Arrondissements.

Pour les goûters, le conditionnement des colis devra se faire par école.
La liste des écoles, sera remise lors de la notification du marché.

IMPORTANT :

Le prestataire devra s'assurer que le véhicule transportant les colis alimentaires et les goûters, pour la livraison au Centre Municipal d'Animation des Lices, 12, Rue des Lices Marseille 13007, soit d'une **hauteur inférieure à 3,50 mètres**, permettant ainsi l'accès au porche d'entrée.
La livraison s'entend comme le chargement et le déchargement des fournitures à l'intérieur de l'équipement municipal.

ARTICLE 5 - Garanties

Le titulaire s'engage au respect des normes régissant sa profession.

Les garanties légales telles que définies aux articles L221-1 et suivant du code de la consommation (obligation de sécurité) s'appliquent aux produits et prestations du présent marché.